

En 2024, sur un million de candidats ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, 264 000 ont confirmé au moins un vœu en apprentissage, soit un quart des inscrits. Parmi eux, 46 000 ont exclusivement confirmé des vœux en apprentissage. Les étudiants s'orientant plus fréquemment vers l'apprentissage sont en particulier des néo-bacheliers professionnels ou bien des étudiants en réorientation ou en reprise d'études. Ces candidats se distinguent par une moyenne d'âge plus élevée, un niveau académique globalement plus modeste (43 % sans mention au baccalauréat), et proviennent plus souvent de milieux sociaux moins favorisés. Les femmes y sont minoritaires (41 %) et leur volonté de mobilité géographique est plus restreinte, avec moins de changements d'académie à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les vœux en apprentissage dans Parcoursup : quels profils de candidats ?

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur a été rendu possible par la réforme Séguin en 1987. D'abord limité à quelques filières techniques, ce mode de formation s'est progressivement développé à partir du milieu des années 1990, avant de connaître une réelle expansion dans les années 2000, notamment grâce à l'ouverture de l'apprentissage aux diplômes de licence et de master avec la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat). Fondées sur l'articulation du temps entre formation théorique et formation pratique en entreprise, les formations en apprentissage permettent aux étudiants, en plus de l'obtention d'un diplôme, d'acquies une expérience professionnelle et de percevoir un salaire pendant leurs études.

Le 5 septembre 2018, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé le système de l'apprentissage avec pour objectif de le favoriser. Parmi ses principales mesures, la réforme facilite la création de centres de formation d'apprentis par les entreprises, instaure une aide financière unique à destination des employeurs d'apprentis, porte l'âge maximal d'entrée en apprentissage à 29 ans révolus, et met en place une nouvelle instance, France Compétences, chargée de la régulation et du financement du système de formation professionnelle.

La même année, la loi du 8 mars 2018 réforme l'accès à l'enseignement supérieur et mène à la création de Parcoursup, créant ainsi la nouvelle plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement

supérieur en France. Cette dernière recense la très grande majorité des formations accessibles après le baccalauréat, y compris celles proposées en apprentissage. Les candidats inscrits sur la plateforme et ayant pour objectif d'entrer dans l'enseignement supérieur doivent alors formuler des vœux selon divers critères, et peuvent choisir aussi bien des formations en apprentissage que des formations sous statut Etudiant.

Les informations issues de la plateforme Parcoursup permettent ainsi d'analyser les caractéristiques des candidats selon trois sous-populations : les profils vers l'apprentissage, candidats qui ne confirment que des vœux en apprentissage, les profils mixtes qui confirment à la fois des vœux en apprentissage et en formation initiale hors apprentissage et les profils étudiant hors apprentissage (ou profil étudiant), confirmant uniquement des vœux en formation initiale hors apprentissage.

L'apprentissage en progression sur Parcoursup

Depuis sa mise en service en 2018, la plateforme Parcoursup enregistre une forte hausse du nombre total de vœux confirmés, passant de 7,11 millions en 2018 à 13,55 millions en 2024 (*tableau 1*). Parmi ces vœux, la part relative de vœux confirmés dans des formations en apprentissage est restée stable depuis 2018, représentant en moyenne 7 % des vœux totaux. Toutefois, de façon absolue, parallèlement au nombre de

TABEAU 1 - Chiffres clés : évolution depuis 2018

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de vœux total	7 112 000	9 534 000	11 248 000	12 780 000	12 894 000	13 370 000	13 553 000
<i>Dont Nombre de vœux confirmés en apprentissage (AP)</i>	<i>506 000</i>	<i>500 000</i>	<i>665 000</i>	<i>929 000</i>	<i>992 000</i>	<i>1 223 000</i>	<i>1 372 000</i>
Part des vœux confirmés en apprentissage	7,1%	5,2%	5,9%	7,3%	7,7%	9,1%	10,1%
Effectif des candidats ayant confirmé uniquement des vœux en PP/PC (profil étudiant)	702 000	809 000	834 000	793 000	789 000	753 000	760 000
Effectif des candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage (profil vers l'apprentissage + mixte)	162 000	147 000	174 000	203 000	216 000	241 000	264 000
<i>Dont effectif des candidats ayant confirmé uniquement des vœux en AP (profil vers l'apprentissage)</i>	<i>18 000</i>	<i>19 000</i>	<i>23 000</i>	<i>31 000</i>	<i>37 000</i>	<i>44 000</i>	<i>46 000</i>
<i>Dont effectif des candidats ayant confirmé à la fois des vœux en AP et en PP/PC (profil mixte)</i>	<i>144 000</i>	<i>127 000</i>	<i>151 000</i>	<i>172 000</i>	<i>179 000</i>	<i>198 000</i>	<i>218 000</i>
Part des candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage	18,7%	15,3%	17,2%	20,4%	21,5%	24,3%	25,8%
Part des candidats ayant confirmé uniquement des vœux en apprentissage	2,1%	2,0%	2,3%	3,1%	3,7%	4,4%	4,5%
Nombre de formations proposées sur Parcoursup	13 000	15 000	17 000	19 000	21 000	23 000	25 000
<i>Dont formations en apprentissage</i>	<i>3 000</i>	<i>3 000</i>	<i>4 000</i>	<i>6 000</i>	<i>8 000</i>	<i>9 000</i>	<i>11 000</i>

Lecture : En 2018, 506 000 vœux ont été confirmés en apprentissage sur Parcoursup. 162 000 candidats ont confirmé au moins un vœu en apprentissage, dont 18 000 ayant confirmé uniquement des vœux en apprentissage (profil vers l'apprentissage) et 144 000 ayant confirmé à la fois des vœux en apprentissage et en phase principale/complémentaire (profil mixte). La même année, 3 000 formations en apprentissage ont été proposées sur la plateforme.

Champ : Candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup.

Source : Parcoursup, campagnes 2018 à 2024 - Traitement SIES

vœux total de vœux confirmés, leur nombre a plus que doublé en sept ans, traduisant une dynamique de croissance marquée.

Cette augmentation s'explique en partie par le développement de l'offre de formation en apprentissage accessible dès la première

année post-baccalauréat sur la plateforme. Entre 2018 et 2024, le nombre de formations en apprentissage proposées sur la plateforme Parcoursup a été multiplié par environ quatre : il s'élève à près de 11 000 formations en apprentissage en 2024 (44 % des formations), contre environ 3 000 en 2018 (20 % des formations). Sur la même période, le nombre de formations supérieures hors apprentissage est passé de 10 000 en 2018 à 14 000 en 2024, ce qui correspond à une progression d'environ 40 %.

La dynamique observée se reflète également dans les choix des candidats : en 2024, un peu plus d'un quart (26 %) des candidats confirmaient au moins un vœu en apprentissage, contre 19 % en 2018. Après un repli initial en 2019 (15 %), cette part a crû ensuite chaque année.

Entre 2018 et 2024, le nombre de candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur ne confirmant que des vœux en apprentissage (profil vers l'apprentissage) a été multiplié par 2,5 (graphique 1), alors que la croissance du nombre total de candidats sur Parcoursup a été relativement plus faible (+18 % en six ans), signe d'un intérêt croissant pour l'apprentissage comme choix exclusif. Cette dynamique est nettement plus marquée que celle des candidats au profil mixte (+52 %) et, surtout, que celle des candidats au profil étudiant, dont les effectifs sont quasiment stables (+8 % entre 2018 et 2024). Qu'il soit demandé en complément des formations supérieures (profil mixte), ou comme choix

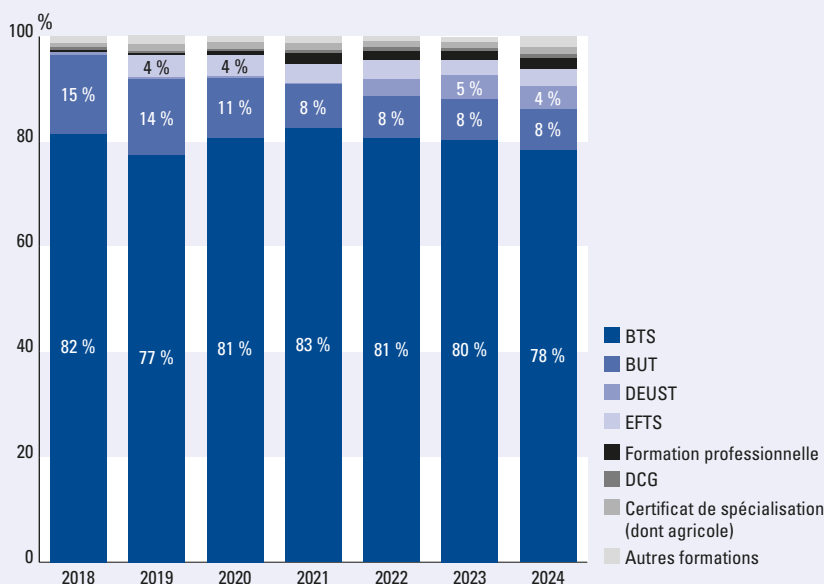
Les formations en apprentissage sur Parcoursup

En 2024, 11 000 formations en apprentissage sont proposées sur Parcoursup, sur un total de 25 000 formations disponibles. Elles concernent principalement les filières suivantes :

- Brevet de technicien supérieur (BTS)
- Bachelors universitaires de technologie (BUT)
- Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)
- Établissement de formation en travail social (EFTS)
- Certificat de spécialisation (dont agricole)
- Formation professionnelle

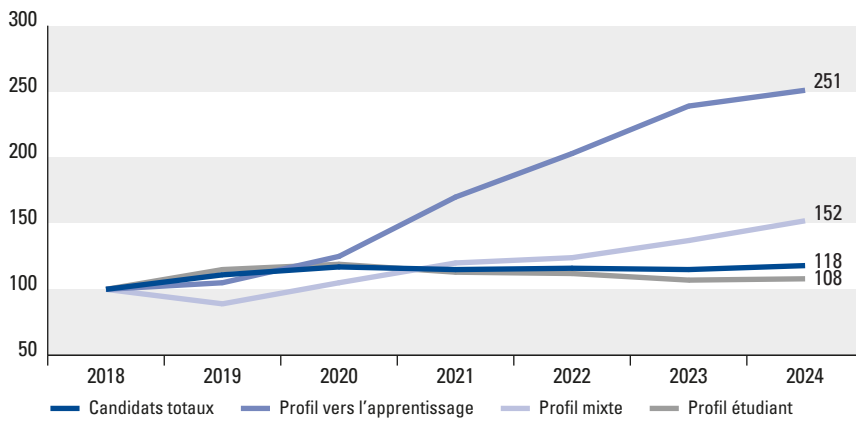
En termes de vœux, l'attractivité des différentes filières reste globalement stable. Les filières les plus représentées dans les listes de vœux en apprentissage sont les BTS, avec en moyenne 78 % des vœux confirmés, suivi par les BUT (8 %) et les DEUST (4 %).

GRAPHIQUE A - Répartition de la liste de vœux en apprentissage des candidats



Lecture : En 2024, les listes de vœux en apprentissage se composaient à 78 % de candidatures en BTS.

GRAPHIQUE 1 - Évolution des effectifs de candidats sur Parcoursup par profil (base 100 en 2018)

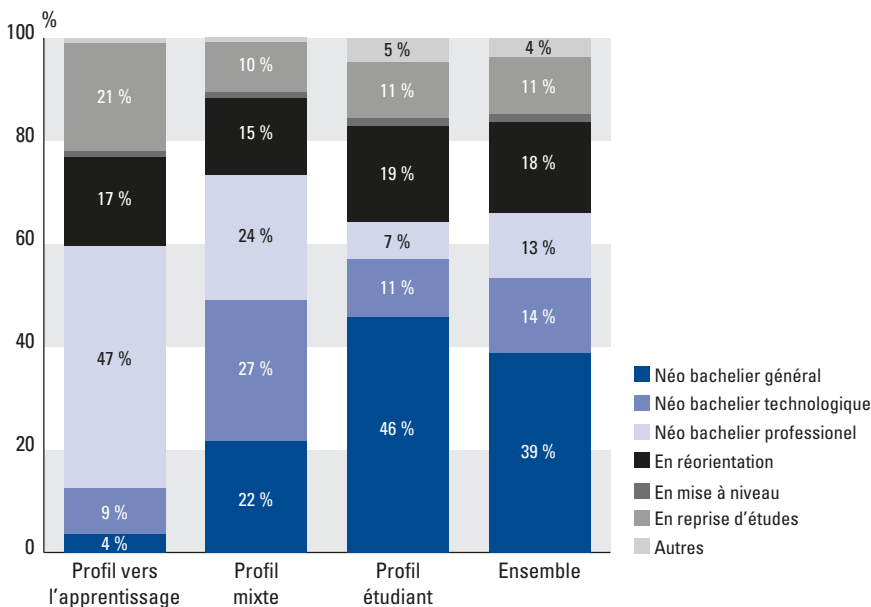


Lecture : L'indice base 100 permet de suivre l'évolution d'une variable dans le temps relativement à une période de référence. Ici, entre la création de la plateforme Parcoursup en 2018 et 2024, le nombre de candidats vers l'apprentissage a augmenté de 151 %, passant d'un indice 100 à 251, tandis que celui des candidats hors apprentissage a augmenté de 8 %.

Champ : Candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup.

Source : Parcoursup, campagnes 2018 à 2024 - Traitement SIES

GRAPHIQUE 2 - Répartition des profils de candidats selon l'origine des candidats



Lecture : Parmi les candidats ayant un profil vers l'apprentissage, 4 % sont des néo-bacheliers généraux, 9 % des néo-bacheliers technologiques, 47 % sont des néo-bacheliers professionnels, 17 % sont des étudiants en réorientation et 21 % sont des étudiants en reprise d'études.

Champ : Candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en 2024.

Source : Parcoursup, campagne 2024 - Traitement SIES

exclusif, l'apprentissage s'impose ainsi de plus en plus comme une voie privilégiée par les candidats.

L'apprentissage à l'entrée de l'enseignement supérieur, un choix privilégié par les bacheliers professionnels

L'analyse de la répartition des profils des candidats selon leur orientation (vers l'apprentissage, mixte ou étudiant) révèle des différences marquées dans leurs parcours antérieurs. Les candidats visant exclusivement l'apprentissage sont majoritairement issus de la voie professionnelle : 47 %

d'entre eux sont des néo-bacheliers professionnels, alors qu'ils ne sont que 9 % de bacheliers technologiques et 4 % de bacheliers généraux (graphique 2). Cette surreprésentation est cohérente avec la finalité du baccalauréat professionnel, qui vise à préparer les lycéens à une insertion professionnelle relativement rapide tout en permettant la poursuite d'études, notamment en STS ou IUT. Par ailleurs, 17 % des profils vers l'apprentissage sont en situation de réorientation et 21 % en reprise d'études, témoignant de l'attractivité de cette voie auprès de publics en reconversion.

À l'inverse, les candidats au profil mixte présentent une répartition plus homogène :

bacheliers technologiques (27 %), professionnels (24 %) et généraux (22 %) y sont représentés de manière relativement comparable. Ce profil reflète une perspective de l'apprentissage comme option complémentaire ou alternative à la voie étudiante classique, plutôt qu'un choix exclusif.

Enfin, les candidats à des formations sous statut étudiant se distinguent par une nette prédominance des bacheliers généraux (46 %), suivis des bacheliers technologiques (11 %) et professionnels (7 %). Cette structure confirme que les voies générale et technologique restent davantage orientées vers les cursus classiques, tandis que l'apprentissage constitue principalement une voie privilégiée pour les candidats issus de la voie professionnelle.

Un profil vers l'apprentissage majoritairement masculin, plus âgé, avec un niveau académique plus faible et une volonté de mobilité plus restreinte

L'analyse descriptive des données révèle des différences marquées dans les caractéristiques sociodémographiques et académiques selon que les candidats à l'enseignement supérieur confirment leurs vœux exclusivement en apprentissage, exclusivement en formation sous statut étudiant, ou dans les deux modalités (tableau 2). Les candidats vers l'apprentissage sont majoritairement des hommes (59 %), alors que les femmes dominent les profils de candidats à des formations sous statut étudiant (57 %), et que la répartition entre hommes et femmes est équilibrée chez les profils mixtes (51 % de femmes).

Sur le plan scolaire, les résultats au baccalauréat confirment un clivage académique entre ces populations. Les candidats à des formations en apprentissage sont proportionnellement plus nombreux à ne pas avoir obtenu de mention à leur baccalauréat (43 % contre 32 % chez les candidats à des formations sous statut étudiant) et moins nombreux à obtenir des mentions élevées : seuls 15 % ont obtenu une mention Bien et 4 % une mention Très Bien ou plus, contre respectivement 22 % et 12 % chez les candidats à des formations sous statut étudiant.

TABLEAU 2 - Caractéristiques sociodémographiques et académiques des candidats sur Parcoursup selon le profil

		Profil vers l'apprentissage	Profil mixte	Profil étudiant	Ensemble
Sexe	Femmes	41 %	51 %	57 %	55 %
	Hommes	59 %	49 %	43 %	45 %
Mention	Echec au bac	6 %	5 %	3 %	4 %
	Sans mention	43 %	47 %	32 %	35 %
	Assez Bien	32 %	31 %	30 %	30 %
	Bien	15 %	13 %	22 %	20 %
	Très Bien ou Très Bien avec félicitations	4 %	3 %	12 %	9 %
	Mention non renseignée	1 %	0 %	2 %	2 %
Age	18 ans ou moins	41 %	58 %	58 %	57 %
	Entre 19 et 20 ans	36 %	32 %	28 %	29 %
	Entre 21 et 22 ans	11 %	6 %	7 %	7 %
	Plus de 22 ans	12 %	4 %	7 %	7 %
Volonté de mobilité	Oui	38 %	65 %	70 %	68 %
	Non	62 %	35 %	30 %	32 %
Densité*	Grands centres urbains	34 %	41 %	45 %	44 %
	Centres urbains intermédiaires	13 %	13 %	13 %	13 %
	Petites villes	6 %	6 %	5 %	5 %
	Ceintures urbaines	10 %	10 %	10 %	10 %
	Bourgs ruraux	17 %	14 %	13 %	13 %
	Rural à habitat dispersé	17 %	14 %	12 %	12 %
	Rural à habitat très dispersé	2 %	2 %	2 %	2 %
Boursier	Oui	13 %	21 %	15 %	16 %
	Non	87 %	79 %	85 %	84 %

* Cette variable ne concerne que les candidats résidant en France métropolitaine en 2024.

Lecture : Les femmes représentent 41 % des candidats chez les profils vers l'apprentissage, 51 % chez les profils mixtes, 57 % chez les profils étudiant et 55 % dans l'ensemble des candidats pour la campagne Parcoursup 2024.

Champ : Candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en 2024.

Source : Parcoursup, campagne 2024 - Traitement SIES

L'âge constitue également un facteur discriminant important. En effet, les candidats exclusivement en apprentissage sont globalement plus âgés que leurs camarades : seulement 41 % d'entre eux ont 18 ans ou moins, contre 58 % pour les profils mixtes et étudiants. Cette différence d'âge se poursuit parmi les classes d'âge suivantes. Les candidats ayant 21 ans ou plus représentent presque un quart des candidats aux formations en apprentissage, contre 10 % pour les profils mixtes et 14 % pour les profils exclusivement étudiant.

En termes de volonté de mobilité géographique, seuls 38 % des candidats exclusivement en apprentissage confirment des vœux hors de leur académie d'origine, contre 70 % des profils étudiant et 65 % des mixtes. Un des facteurs explicatifs de cette faible proportion chez les profils vers l'apprentissage est que l'offre de formation en BTS (formation largement majoritaire en apprentissage) est plus présente sur l'ensemble du territoire que ne peuvent l'être d'autres formations. Ainsi, les candidats confirmant exclusivement des vœux en apprentissage ont moins besoin de se déplacer pour accéder à la formation souhaitée, ce qui limite naturellement leur mobilité géographique.

Cette moindre volonté de mobilité s'accompagne d'une distribution résidentielle moins concentrée dans les grands centres urbains (34 % contre 41 % pour les autres profils) et davantage orientée vers des zones à faible densité dans des espaces moins denses. Plus d'un tiers (34 %) d'entre eux proviennent de bourgs ruraux ou de zones rurales à habitat dispersé, contre 23 % chez les profils étudiant.

La situation sociale, mesurée ici par le statut de boursier dans le secondaire, distingue modérément les groupes : seuls 13 % des candidats à des formations en apprentissage sont boursiers au cours de leur scolarité secondaire, contre 21 % des profils mixtes et 15 % des candidats à des formations sous statut étudiant, indiquant que l'origine sociale s'observe par d'autres canaux.

Ces résultats suggèrent que le profil vers l'apprentissage se caractérise par un cumul de traits : surreprésentation masculine, performances académiques plus modestes, âge plus élevé, moindre volonté de mobilité géographique et ancrage territorial plus rural. Les profils mixtes occupent une position intermédiaire, combinant des caractéristiques plus proches des profils étudiant pour

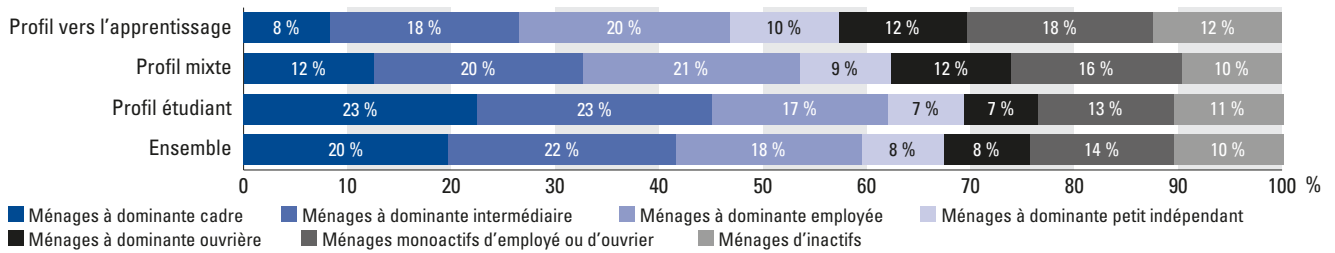
plusieurs dimensions (sexe, âge, volonté de mobilité, origine territoriale) et un trait commun aux profils vers l'apprentissage (résultats au baccalauréat).

Une surreprésentation de jeunes issus de ménages moins favorisés parmi les candidats à l'apprentissage

L'origine sociale, appréhendée à travers la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) du ménage, reste un facteur structurant des choix d'orientation post-baccalauréat. Les travaux du Céreq ont déjà montré que les néo-bacheliers issus de ménage à dominante cadre accèdent plus fréquemment à l'enseignement supérieur que ceux issus de catégories sociales moins favorisées. Cette inégalité se retrouve dans la répartition des types de vœux confirmés sur Parcoursup.

En moyenne, 20 % des candidats sont issus d'un ménage à dominante cadre, mais cette proportion varie fortement selon le profil (*graphique 3*). Elle est la plus faible chez les candidats ayant confirmé uniquement des vœux en apprentissage (8 %), nettement inférieure à celle observée chez les profils

GRAPHIQUE 3 - Répartition des candidats selon le profil et la PCS du ménage*

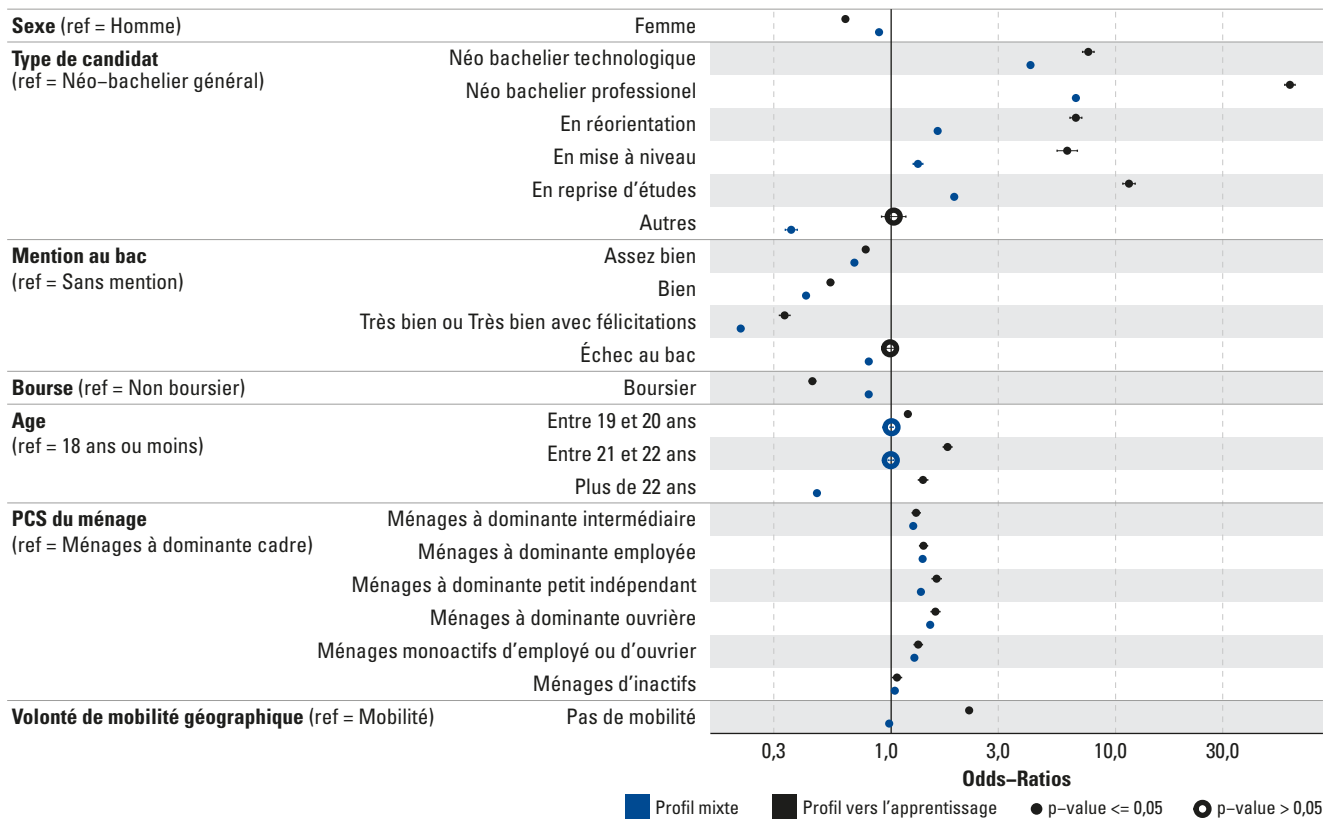


* La PCS Ménage (Insee) classe les ménages selon la configuration familiale et la situation socioprofessionnelle de leurs membres, généralement la personne de référence et son conjoint, afin de décrire les différences sociales sans privilégier le sexe, l'âge ou la position économique d'un seul individu (annexe 1).
Lecture : Parmi les candidats au profil vers l'apprentissage, 8 % sont issus de ménages à dominante cadre, 18 % sont issus de ménages à dominante intermédiaire et 20 % sont issus de ménages à dominante employée.

Champ : Candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en 2024.

Source : Parcoursup, campagne 2024 - Traitement SIES

GRAPHIQUE 4 - Modélisation de l'effet des caractéristiques individuelles sur la probabilité d'avoir un profil mixte ou vers l'apprentissage sur Parcoursup



Champ : Candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en 2024.

Source : Parcoursup, campagne 2024 - Traitement SIES

étudiant (23%), tandis que les profils mixtes occupent une position intermédiaire (12%). Cette distribution indique que les ménages les plus favorisés privilégient largement les formations supérieures classiques et recourent plus rarement à des formations en apprentissage au cours de la première année post-baccalauréat. À l'inverse, les candidatures en apprentissage sur la plateforme sont majoritairement portées par des jeunes issus des milieux moins favorisés. Parmi les candidats exclusivement en apprentissage 12 % proviennent de ménages à dominante ouvrière et 18 % de ménages monoactifs

d'employé ou d'ouvrier, proportions presque équivalentes à celles observées chez les profils mixtes (12 % et 16 %) mais supérieures à celles des profils étudiant (7 % et 13 %). Les ménages inactifs représentent également 12 % des candidats à des formations en apprentissage. Ces profils sont donc fortement ancrés dans les catégories sociales les moins favorisées, ce qui peut refléter à la fois des stratégies d'insertion rapide sur le marché du travail, une volonté ou la nécessité de limiter le coût des études supérieures et peut-être une moindre familiarité avec les filières de formation classiques.

Le profil mixte présente une composition sociale proche de celle des profils vers l'apprentissage, il reste globalement moins favorisé que le profil étudiant, lequel concentre davantage de candidats issus de ménages à dominante cadre ou intermédiaire.

L'origine du candidat, son âge et ses résultats scolaires influencent significativement l'orientation vers l'apprentissage

Le fait de candidater en apprentissage semble donc être influencé par les

caractéristiques individuelles des candidats, telles que le sexe, l'âge, le type de bac, les résultats académiques, l'origine sociale, ou encore des facteurs géographiques. Afin d'évaluer l'effet propre de ces caractéristiques, une régression logistique multinomiale a été mobilisée pour estimer la probabilité d'appartenir à l'un des trois profils identifiés – vers l'apprentissage, mixte et étudiant hors apprentissage – en fonction des attributs des candidats (*graphique 4*). L'intérêt de cette méthode est de mesurer l'effet d'un facteur en contrôlant des autres caractéristiques observées. Par exemple, dans quelle mesure l'origine sociale joue-t-elle, une fois tenu compte, entre autres, de la mention et du type de baccalauréat ? Dans le cadre de la régression multinomiale, des catégories de références doivent être définies pour chaque variable (*encadré méthodologique*). Les propensions à relever du profil vers l'apprentissage ou mixte relativement à un profil d'étudiant hors apprentissage sont ainsi exprimées relativement à une situation d'un homme, ayant obtenu son baccalauréat général sans mention, non boursier en terminale, âgé de 18 ans ou moins, issu d'un ménage à dominante cadre, présentant une volonté de mobilité géographique (ayant confirmé un vœu hors de son académie). À caractéristiques égales,

plusieurs facteurs sociodémographiques influencent fortement la probabilité d'être un candidat en apprentissage plutôt qu'un candidat au profil étudiant. Le modèle met en évidence que le facteur le plus déterminant de l'orientation en apprentissage reste l'origine du candidat. Les néo-bacheliers professionnels, ainsi que les candidats en réorientation ou en reprise d'études, présentent une probabilité beaucoup plus élevée d'avoir un profil tourné vers l'apprentissage que les néo-bacheliers généraux. Cet effet est particulièrement marqué pour les profils exclusivement vers l'apprentissage, les néo-bacheliers professionnels ayant 59 fois plus de chances d'appartenir à ce groupe par rapport à la situation de référence. Les profils mixtes suivent la même tendance, mais de façon plus modérée. D'autres caractéristiques individuelles influencent ces choix de manière plus nuancée. Le sexe a un effet significatif, les femmes étant moins susceptibles que les hommes d'opter pour un profil exclusivement apprenti ou mixte. Par ailleurs, un niveau académique plus élevé tend à réduire la probabilité d'opter pour l'apprentissage, tandis que l'âge tend à les augmenter. Le milieu social influence également les trajectoires : comparés à la situation de

référence (un individu issu d'un ménage à dominante cadre), les candidats issus de milieux moins favorisés présentent une probabilité plus élevée de se tourner vers l'apprentissage. Enfin, la volonté de mobilité géographique se révèle aussi comme déterminante, puisque les candidats n'envisageant pas de mobilité ont une probabilité accrue d'adopter un profil exclusivement vers l'apprentissage, tandis que ceux favorables à la mobilité présentent une probabilité plus élevée d'avoir un profil mixte, ce qui peut s'expliquer en partie par une répartition non uniforme de l'offre de formation sur le territoire. Dans l'ensemble, ces résultats confirment que l'orientation vers l'apprentissage est influencé par une combinaison de facteurs sociaux, scolaires et territoriaux, et qu'elle demeure plus fréquente parmi les jeunes issus de filières professionnelles, plus âgés, obtenant des résultats académiques plus modestes, issus de milieux sociaux moins favorisés et présentant une volonté de mobilité plus modérée, dans un contexte où l'offre de formation demeure inégalement répartie sur le territoire selon le type de formation.

Flavie Robinot, Brice Moiteaux,
MESRE-SIES

Pour en savoir plus

- Données en open data sur [la plateforme open data](#) du MESRE
- Brouillaud A. et Ndao G., « [Les étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur : effectif, profil et réussite](#) », *Note d'information SIES*, n° 22.07, août 2022
- Dabet G., Epiphane D. et Personnaz E., [Parcours scolaires et insertion professionnelle : l'implacable effet de l'origine sociale](#), Céreq, octobre 2023
- Delahaye-Le Mault A., Bluntz C. et Boulet P., « [La mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur](#) », *Note d'information SIES*, n° 23.03, mars 2023
- Moiteaux B., « [Parcoursup 2025 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur](#) », *Note flash SIES*, n° 25.08, mai 2025
- Thao Khamsing W., « [L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2024](#) », *Note flash SIES*, n° 25.08, septembre 2025

Encadré méthodologique : la régression logistique multinomiale

La régression logistique multinomiale est une extension de la régression logistique binaire dans laquelle la variable expliquée peut prendre plus de deux modalités. L'objectif de ce type de modèle est d'estimer la probabilité d'appartenir à chaque catégorie de la variable dépendante, relativement à une catégorie de référence choisie en amont. Dans le cadre de cette étude, les modalités de la variable expliquée correspondent aux trois profils définis précédemment : vers l'apprentissage, mixte, étudiant hors apprentissage (ou étudiant). La catégorie de référence retenue est

celle du profil étudiant, ce qui permet de mettre en valeur, dans l'interprétation, l'effet des variables explicatives sur l'attractivité de l'apprentissage chez les candidats.

L'interprétation des odds-ratios est similaire à celle d'une régression logistique binaire, mais elle se fait ici par rapport à la modalité de référence de la variable dépendante.

Sources, champs et définitions

Sources : MESR-SIES, Parcoursup, campagnes 2018 à 2024 – Traitement SIES.

Champ : Ensemble des candidats inscrits et ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup. Les données disponibles sur la plateforme ne permettent pas de fournir des informations sur les acceptations définitives des candidats pour les vœux en apprentissage. En effet, ces données sont actuellement incomplètes. Cette acceptation repose sur la saisie du contrat signé entre le candidat et l'entreprise, une étape qui, à ce jour, reste insuffisamment renseignée.

Origine du candidat : L'origine (ou type) du candidat est définie, dans cette étude, comme la situation du candidat dans son parcours scolaire au moment de l'inscription sur Parcoursup. Il existe plusieurs catégories : les néo-bacheliers (généralistes, technologiques, professionnels), les étudiants

(en réorientation ou en remise à niveau), les candidats en reprise d'études et les autres types de candidats.

Volonté de mobilité géographique : Un candidat a une volonté de mobilité géographique lorsqu'il confirme au moins un vœu dans une formation en dehors de son académie d'origine.

PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) ménage : La PCS ménage combine deux critères pour appréhender le positionnement socio-économique : la configuration du ménage et la situation socio-professionnelle de ses membres. Dans cette étude, la PCS ménage des candidats a été caractérisée selon la monoparentalité ou non de leur famille et la PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) des parents du candidat.